

**Fiche de données de sécurité**  
selon EC 2020/878

Date d'impression : 12.09.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 12.09.2025

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

Nom du produit: **Chryso®Dem Clarol W52**

UFI: 4CX0-E0G1-500J-DPCG

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange: Agent de démoulage

Utilisations déconseillées: Pas d'autres informations importantes disponibles.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Producteur/fournisseur:

Chryso France  
ZA des Foulletons  
39140 Larnaud

Tel : +(33) 3 84 48 48 60

Fax : +(33) 3 84 48 48 61

Service chargé des renseignements: [fds.chryso@chryso.com](mailto:fds.chryso@chryso.com)

**1.4 Numéro d'appel d'urgence** ORFILA (INRS): +33 (0) 1 45 42 59 59

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS05 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité

# Fiche de données de sécurité

## selon EC 2020/878

Date d'impression : 12.09.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 12.09.2025

**Nom du produit: Chryso®Dem Clarol W52**

(suite de la page 1)

3,5,5-Trimethylhexanoic acid

### Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**Principaux dangers:** Inflammables

## 2.3 Autres dangers

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux:

No EC: 919-857-5 Reg.nr.: 01-2119463258-33-XXXX	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 STOT SE 3, H336	20-<25%
No EC: 918-481-9 Reg.nr.: 01-2119457273-39-XXXX	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité Asp. Tox. 1, H304 EUH066	5-<10%
CAS: 3302-10-1 EINECS: 221-975-0 Reg.nr.: 01-2119517580-45-XXXX	3,5,5-Trimethylhexanoic acid Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315	3-<5%
CAS: 61791-53-5 EINECS: 263-186-4 Reg.nr.: 01-2119974117-33-XXXX	Oléates de N-(tallow alkyl)-1,3-propane diamine STOT RE 2, H373 Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	≥1-<2,5%

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

**Remarques générales:** Consulter un médecin en cas de malaise.

(suite page 3)

FR

# Fiche de données de sécurité selon EC 2020/878

Date d'impression : 12.09.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 12.09.2025

**Nom du produit: *Chryso®Dem Clarol W52***

(suite de la page 2)

### Après inhalation:

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau.

**Après contact avec les yeux:** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

### Après ingestion:

Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction:

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.

**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5.3 Conseils aux pompiers

**Autres indications:** Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts ou tout autre cours d'eau. Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Utiliser un neutralisant.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

## selon EC 2020/878

Date d'impression : 12.09.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 12.09.2025

**Nom du produit: *Chryso®Dem Clarol W52***

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Des mélanges inflammables à l'air peuvent se former dans les conteneurs vides. Ne pas crever, couper, percer, chauffer ou souder des conteneurs non nettoyés.

#### **Préventions des incendies et des explosions:**

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle.

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

#### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

##### **STOCKAGE**

**Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.

#### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### **8.1 Paramètres de contrôle**

##### **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

##### **DNEL**

##### **Naphta lourd (pétrole), hydrotraité**

Dermique	DNEL long term syst.	300 mg/kg bw/d (workers)
Inhalatoire	DNEL long term syst.	1.500 mg/m <sup>3</sup> (workers)

##### **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### **8.2 Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

##### **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

##### **Protection respiratoire:**

En cas d'application par pulvérisation dans un lieu où la ventilation est insuffisante, les opérateurs doivent porter un équipement de protection respiratoire. Pour assurer un niveau de protection optimal, le port de masques FFP3 est fortement recommandé.

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité selon EC 2020/878

Date d'impression : 12.09.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 12.09.2025

**Nom du produit: Chryso®Dem Clarol W52**

(suite de la page 4)



Filtre P3

**Protection des mains:**
**Matériau des gants**


Caoutchouc nitrile

**Protection des yeux/du visage**


Lunettes de protection

**Protection du corps:**

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Enlever les vêtements contaminés.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**INDICATIONS GÉNÉRALES**

État physique	Liquide
Couleur:	Jaune clair
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Inflammabilité	Inflammable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Point d'éclair:	58 °C
Température d'auto-inflammation	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH	Non déterminé.
<b>VISCOSITÉ</b>	
Viscosité cinématique à 40 °C	<20,5 mm <sup>2</sup> /s
Dynamique:	Non déterminé.
Solubilité	
l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative	
Densité à 20 °C:	<1 g/cm <sup>3</sup>
Densité de vapeur:	Non déterminé.

(suite page 6)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon EC 2020/878

Date d'impression : 12.09.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 12.09.2025

**Nom du produit: *Chryso®Dem Clarol W52***

(suite de la page 5)

<b>Caractéristiques des particules</b>	Non applicable.
<b>9.2 Autres informations</b>	
<b>Aspect:</b>	
<b>Forme:</b>	Liquide
<b>Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité:</b>	
<b>Température d'inflammation:</b>	Non déterminé.
<b>Propriétés explosives:</b>	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
<b>Changement d'état:-</b>	
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	Non déterminé.
<b>Informations concernant les classes de danger physique</b>	
<b>Substances et mélanges explosibles</b>	Non applicable.
<b>Gaz inflammables</b>	Non réglementé
<b>Aérosols</b>	Non réglementé
<b>Gaz comburants</b>	Non réglementé
<b>Gaz sous pression</b>	Non réglementé
<b>Liquides inflammables</b>	Liquide et vapeurs inflammables.
<b>Matières solides inflammables</b>	Non réglementé
<b>Substances et mélanges autoréactifs</b>	Non réglementé
<b>Liquides pyrophoriques</b>	Non réglementé
<b>Matières solides pyrophoriques</b>	Non réglementé
<b>Matières et mélanges auto-échauffants</b>	Non réglementé
<b>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau</b>	Non réglementé
<b>Liquides comburants</b>	Non réglementé
<b>Matières solides comburantes</b>	Non réglementé
<b>Peroxydes organiques</b>	Non réglementé
<b>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</b>	Non réglementé
<b>Explosibles désensibilisés</b>	Non réglementé

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable à température ambiante.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.2 Stabilité chimique

**Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon EC 2020/878

Date d'impression : 12.09.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 12.09.2025

**Nom du produit: Chryso®Dem Clarol W52**

(suite de la page 6)

**10.6 Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

**TOXICITÉ AIGUË** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
**Naphta lourd (pétrole), hydrotraité**

Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rats)
	LD50	>3.000 mg/kg (lapin)

**61791-53-5 Oléates de N-(tallow alkyl)-1,3-propane diamine**

	LC50, 96h	>0,1-1 mg/l (poisson) (Test Guideline 203)
--	-----------	--

**Effet primaire d'irritation:**
**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque de graves lésions des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### 11.2 Informations sur les autres dangers

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

**Toxicité aquatique:**
**61791-53-5 Oléates de N-(tallow alkyl)-1,3-propane diamine**

EC50, 72h	>0,01-0,1 mg/l (algae)
EC50, 48h	>0,1-1 mg/l (daphnia magna)

(suite page 8)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon EC 2020/878

Date d'impression : 12.09.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 12.09.2025

**Nom du produit: Chryso®Dem Clarol W52**

(suite de la page 7)

**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

### 12.7 Autres effets néfastes

#### COMPORTEMENT DANS LES STATIONS D'ÉPURATION

##### Indications générales:

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandation:

Code de l'environnement : Art. L.541-11 à 39 et Art. R.541-13 à 41 : élimination des déchets Concerné

Code de l'environnement : Art. R.541-42 à 48 : circuit de traitement des déchets Concerné

Arrêté du 29/07/05 : contrôle des circuits d'élimination Concerné



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

#### EMBALLAGES NON NETTOYÉS

**Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR, IMDG, IATA

UN1268

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR

DISTILLATS DE PÉTROLE, N.S.A.

IMDG, IATA

PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S.

(suite page 9)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon EC 2020/878

Date d'impression : 12.09.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 12.09.2025

**Nom du produit: Chryso®Dem Clarol W52**

(suite de la page 8)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, IMDG, IATA



Classe	3 Liquides inflammables.
Étiquette	3

### 14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA III

### 14.5 Dangers pour l'environnement

 Non applicable.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	Attention: Liquides inflammables. 30
No EMS:	F-E,S-E
Stowage Category	A

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

 Non réglementé

#### Indications complémentaires de transport:

##### ADR

Quantités limitées (LQ)	5L
Quantités exceptées (EQ)	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
Catégorie de transport	3
Code de restriction en tunnels	D/E

##### IMDG

Limited quantities (LQ)	5L
Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Voir la section 2 pour l'identification des dangers.

#### Directive 2012/18/UE

**Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

**Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 10)

# Fiche de données de sécurité

## selon EC 2020/878

Date d'impression : 12.09.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 12.09.2025

**Nom du produit: Chryso®Dem Clarol W52**

(suite de la page 9)

### RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

**Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

**Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

**Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

**Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

### Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### Service établissant la fiche de données de sécurité:

CHRYSO SAS.

7 rue de l'Europe. 45300.

SERMAISES DE LOIRET.

France

Tel: +(33)2 38 34 58 00

Fax: +(33)2 38 39 01 72

**Autres indications:** Méthode utilisée pour la classification selon directive 99/45/CEE du mélange: calcul.

**Date de la version précédente:** 12.09.2025